

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le treize avril (13 avril 2016), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en
session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 avril 2016

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, CHATOT Céline, COUILLEROT Andrée, FAUVEY Jean-Claude, GAVAND Pierre, GUERRET Laurent, GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, TISSOT Thierry.

Absents excusés: BORNOT-FAIVRE Carine

Secrétaire de séance : CHATOT Céline

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 13 - Présents : 12 - Votants : 12

DIVERS

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE CONSEIL:

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 16 mars 2016.

II – URBANISME

Suivi des dossiers d'urbanisme :

M. le maire informe les élus :

- a) Que suite à l'annulation du premier dossier demandée par les pétitionnaires, la seconde demande de permis de construire déposée par M. VANNIER Yves et Mme DUBOIS Alison a été acceptée (Lot n° 4 Pièce Rougemont)
- b) Qu'une déclaration préalable a été déposée pour une clôture Rue de la Gare
- c) Qu'une déclaration préalable a été déposée pour un abri de jardin Rue du Champ Thorin
- d) Qu'une déclaration préalable a été acceptée pour une piscine Route de Fontainebrux

III – FINANCES

1) Compte administratif 2015 :

Le Maire étant sorti, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2015 présentant un excédent global de clôture de 227 235,12 € (222 867,37 € pour le budget communal auquel il est ajouté l'excédent de 4 367.75 € du budget de la Pièce Rougemont).

2) Budget Primitif 2016 :

Arrêté à la somme de 621 111 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 844 974 pour la section d'investissement, il est voté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Les principaux investissements prévus pour 2016 sont :

- Le projet de pôle multiservices
- Le programme de travaux ONF, réalisés en 2015
- L'aménagement partiel du carrefour Mathieu

- Le financement du cheminement doux entre les 2 écoles et la sécurisation des usagers
- Le remplacement de la chaudière du bâtiment Mairie/Salle communale
- Le financement du radar vandalisé (pris en charge partiellement par l'assurance communale)
- L'Agenda d'Accessibilité Programmé
- Le remplacement d'une baie vitrée à l'école maternelle
- Le marquage au sol (voirie et écoles)

3) Vote des Taxes Directes Locales :

Les élus décident de ne pas augmenter le taux des taxes directes locales et de les maintenir au taux 2015, soit :

- Taxe d'habitation : 9.62%
- Foncier bâti : 17.98%
- Foncier non bâti : 27.82%

4) Le conseil décide d'attribuer une subvention de 300 € à l'ADMR de DESNES

5) Une demande au titre des « amendes de police » sera faite auprès du Conseil Départemental pour la sécurisation des enfants Rue des Ecoles et l'aménagement partiel du Carrefour Mathieu.

IV – PRESENTATION DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Monsieur le Maire, membre de la Commission Départementale, présente le SDCI arrêté le 29 mars 2016 par le Préfet et la nouvelle répartition des communautés de communes : 15 communautés de communes et 2 communautés d'agglomération au lieu de 25 précédemment (et 10 communes isolées)

V – La nouvelle commune d'Arlay ayant adhéré à la CCBR, M. le maire précise les modalités de recomposition du conseil communautaire qui ne nécessitera néanmoins aucune nouvelle délibération des communes adhérentes

VI – COMPTE-RENDU DE REUNIONS

- 1) Syndicat Intercommunal des Eaux des Foulletons : présentation du Budget Primitif 2016
- 2) CCBR : validation du projet de territoire
- 3) Aire de grand passage : une action est engagée au Tribunal Administratif par Mme le Maire de Ruffey sur Seille
- 4) Commission Tourisme de la CCBR :
 - a. Un forum des associations sera organisé à Bletterans
 - b. Travaux à la maison des étangs et à l'Office du tourisme de Bletterans
 - c. Voie Verte : Réfection du sentier des Maîtres des Forges
- 5) Commission Environnement de la CCBR :
 - a. Lutte contre l'ambrosie
 - b. Invasion de chenilles processionnaires du pin sur plusieurs communes du canton
- 6) Syndicat Intercommunal du Bassin de la Seille
 - a. Maintien de la cotisation annuelle au même montant qu'en 2015
 - b. Son existence est maintenue pour cette année encore mais il est possible qu'il soit intégré à la CCBR ultérieurement
 - c. Une visite sur le terrain sera sollicitée afin de déterminer les travaux à réaliser sur Larnaud

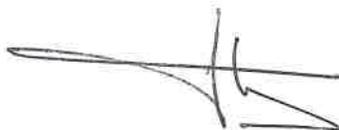
VII – TRAVAUX DE FOSSES RUE DU CAPITAINE LARDET

Des travaux de fossés doivent être réalisés avant d'entreprendre la réfection de la route. Les habitants de la Rue concernée recevront un courrier d'information.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

- 1) Les membres du Conseil acceptent l'adhésion de la Communauté de Communes d'Orgelet au SICOPAL
- 2) Suite aux travaux Rue du François, la montée en débit devrait être effective avant la fin mai pour tous les abonnés larnaudiens
- 3) En accord avec M. le Maire, Jean-Yves Noblet propose à ses collègues conseillers la visite de la Société Fromagère qu'il dirige. Celle-ci aura lieu le 26 avril.

LARNAUD, le 18 avril 2016



Philippe ANTOINE,
Maire de LARNAUD

